



Monsieur le Préfet de Région
Préfecture du Rhône
106 rue Pierre Corneille

69003 LYON

Dagneux : le 6 Mars 2009

Objet : Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise

Monsieur le Préfet de Région,

Lors du dernier COPIL nous avons constaté et apprécié votre objectivité dans la conduite des débats très circonstanciés pour le choix du fuseau à retenir pour la partie sud. Nous avons aussi regretté votre détermination voire même votre obstination à vouloir mener à son terme très rapidement le dossier du CFAL nord.

Cette double attitude nous interpelle :

- Pourquoi ne pas accepter, pour un dossier mal né, une remise en cause des choix antérieurs basés sur des considérations plus politiques que techniques ?
- Pourquoi retenir le fuseau A quelque soit son coût ?
- Pourquoi ne pas aller dans le sens de la participation constructive du Grenelle de l'environnement ?

Nous pourrions énumérer de nombreux points d'interrogation, mais nul doute que s'il y avait eu un débat aussi structuré pour le nord, le tracé A n'aurait pas été retenu.

Cette analyse, nous l'avons suscitée et réalisée sur le terrain en organisant, avec toutes les forces vives du département, de nombreux débats. Comme pour le sud, nous sommes arrivés à un compromis accepté de tous car librement consenti en privilégiant le tracé C.

Le tracé C est le moins impactant pour la population, le moins déstructurant pour l'industrie, le moins pénalisant pour le monde agricole, le moins cher et de surcroît il se situe dans le périmètre de ceux qui le proposent.

Personne ne comprend comment il est possible d'occulter à ce point les avis et les propositions des élus et décideurs du département de l'Ain. Il y a là un déni de démocratie.

Nous espérons que la crise actuelle vous obligera à une réflexion mieux aboutie et que l'Etat et les instances dirigeantes et décisionnaires mettront à profit cette situation exceptionnelle pour une remise en cause du dossier afin de mieux rebondir dans l'après crise comme vous nous l'avez expliqué.

Comme vous, nous voulons le développement du transport ferroviaire mais nous ne pouvons pas accepter une réalisation qui ne répond plus au cahier des charges initial.

Aujourd'hui, en l'absence d'une étude circonstanciée, le COPIL clôt la démarche de consultation administrative par une décision politique non argumentée. Elle conduit inéluctablement à un coût supérieur pour un service à la collectivité moindre. Comment pouvez-vous le justifier ?

Il serait dommage de consacrer toute notre énergie à combattre les lacunes et les insuffisances de ce dossier alors qu'il y a unanimité pour une autre solution.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'A3CFAL
Le Président

Rémi GAUTHIER

